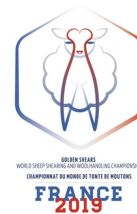




CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES n°87 2019



Procédure adaptée

Article 33 et 57 à 59 du **Code des Marchés Publics** (Marché de services)

ÉLABORATION ET RÉALISATION D'UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION DU PAYS DU HAUT LIMOUSIN S'APPUYANT SUR UN ÉVÉNEMENTIEL AGRICOLE : LE CHAMPIONNAT DU MONDE DE TONTE DE MOUTONS AU DORAT

Date limite de remise des offres le **lundi 5 février 2018, 9h**

Personne responsable du marché : Jean-François PERRIN, Président Pays du Haut Limousin

Maître d'ouvrage :

Pays du Haut Limousin

2 place Carnot - 87300 BELLAC

Tel : 05.55.68.88.44

payshautlimousin@wanadoo.fr

www.payshautlimousin.com

SOMMAIRE

<u>ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ</u>	3
1.1 Définition	3
1.2 Localisation	3
<u>ARTICLE 2 : CONTENU DU MARCHÉ</u>	3
2.1 Organisation du marché	3
2.2 Publics identifiés	4
2.3 Elaboration du plan de communication	4
2.4 Estimatif de prix	4
<u>ARTICLE 3 : CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXÉCUTIONS</u>	4
3.1 Animation et pilotage	4
3.2 Restitution de la mission	4

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ

1.1 Définition

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) a pour objet de définir les prestations qui font l'objet du présent marché : élaboration et réalisation d'une stratégie de communication du pays du haut limousin s'appuyant sur un événementiel agricole : le championnat du monde de tonte de moutons au Dorat.

- Communication :

1) Relation presse : élaboration d'un dossier de presse régulièrement mis à jour, travail avec les journalistes pour assurer la promotion et la couverture médiatique de l'événement (presse écrite, parlée), rédaction de communiqués, conférences de presse, analyse médiatique partagée avec les prestataires, veille presse.

2) Relations publiques : rencontres partenaires, élus... réunions trimestrielles au Dorat. Préparation de l'événementiel : supervision de l'implantation des structures sur la manifestation, analyse des chiffrages.

3) Social média : animation des réseaux sociaux.

4) Mise à jour du site Internet, gestion des inscriptions.

Chaque action devra prendre en compte la territorialisation Pays du Haut Limousin en mettant en avant les caractéristiques propres aux aspects paysagers, touristiques, agricoles au-delà de la partie ovine, les festivals, les lieux de diffusion culturelle...

L'objectif du présent marché est de faire en sorte que le championnat du monde de tonte de moutons devienne la vitrine de la promotion du Pays du Haut Limousin. La période s'étendra sur deux années : 2018 et 2019 jusqu'à la fin de l'événement, prenant en compte l'analyse des résultats de la manifestation.

1.2 Localisation

La présente opération se situe sur l'ensemble du territoire du Haut Limousin. La communication étant axée sur le championnat du monde de tonte de moutons, les rencontres avec l'agence retenue se feront au Dorat.

ARTICLE 2 : CONTENU DU MARCHÉ

2.1 Organisation du marché

Le titulaire a le choix de la mise en œuvre de la communication qu'il mettra en œuvre pour le championnat du monde de tonte de moutons et à travers lui celle du Pays du Haut Limousin. Il aura pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de communication valorisant l'événementiel championnat du monde de tonte de moutons dans le cadre transversal de la mise en valeur des atouts du territoire :

- Structures de loisirs
- Lieux de visite
- Hébergements
- Lieux de diffusion culturelle
- Festivals...

Le titulaire reste, seul responsable vis-à-vis du Maître d'Ouvrage de l'analyse partagée des retours presse et de l'impact médiatique des actions qu'il entreprend pour promouvoir l'événementiel et le territoire.

La durée du marché est de 18 mois, incluant les analyses finales suite à la manifestation.

2.2 Publics identifiés

Le prestataire devra inclure dans la communication des messages adressés de façon distinctive en fonction des publics ciblés. La communication ne sera pas la même selon que l'on s'adresse à un élu pour le convier à une pré diffusion ou au « grand public » ou aux agriculteurs.

2.3 Elaboration du plan de communication

Le prestataire devra établir un plan de communication adapté à une échéance unique en fonction des résultats au fil de l'eau et de l'évolution des besoins et de l'actualité.

Cette mission consiste à

- Choisir et définir des axes stratégiques en lien avec l'association Pays du Haut Limousin et l'association AMTM
- Concevoir une méthodologie et des outils permettant d'établir une communication efficace
- Proposer une programmation, préciser la fréquence des rencontres communes
- Mesurer en temps réel les retombées des actions de communication
- Gérer les relations presse
- Gérer la communication sur les réseaux sociaux : actualités, annonce de l'événement, description des participants, explication du déroulement des épreuves, reportages délégation étrangères, etc.

2.4 Estimatif de prix

Chaque lot devra faire l'objet d'une estimation financière avec un descriptif précis des actions menées. Le prix devra intégrer l'ensemble des coûts générés par leur mise en œuvre.

Détail des prestations incluses dans l'enveloppe prévue : voir le point n°1 ci-dessus reprenant le détail des 4 lots.

ARTICLE 3 : CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXÉCUTIONS

3.1 Animation et pilotage

Le Pays du Haut Limousin et l'association AMTM seront les interlocuteurs privilégiés du prestataire. La validation du plan d'action revient à ces deux associations en concertation, même si la maîtrise d'ouvrage est seulement assumée par le Pays du Haut Limousin. Ils seront tenus de fournir au prestataire les images et tout élément dont ils disposeraient pour faire la promotion du territoire et de la manifestation.

L'entreprise retenue avisera ses interlocuteurs de chaque action de communication et leur fournira le résultat qui en a découlé.

Les réunions nécessaires à la mise en place du projet de communication doivent être incluses au prix de la prestation.

Des échanges réguliers se tiendront avec les deux associations par téléphone et courriel tout au long de l'exécution de la prestation.

3.2 Restitution de la mission

Un rapport présentant le plan de communication détaillé restitué en 2 exemplaires et sous format PDF.

L'estimatif des prix précis mentionnant le HT et le TTC.